

**ECOLE MATERNELLE LA PIE SAINT MAUR DES FOSSES
 PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 19 MAI 2017**

Etaient présents

Directrice	Mme FEVRE	Représentant Mairie	Mr Launay (absent)
Enseignantes	Mme MESLET	DDEN	Mr LESBATS (absent)
	Mme EUGENIE		
	Mme DONNET	API	Mme MARMIER
	Mme ROBERT		Mme AZAN (absente)
	Mme BRETON	PEEP	Mme MARY
	Mme VIOUX		Mme CAYOL
	Mme DEHONGHER		Mme DUGGAN PAGES
			Mme DAGUENEAU
			Mme MALKI
			Mme CHAMPEL

- Secrétaire de séance : Mme MARMIER

*** Rentrée scolaire 2017 : suivi des effectifs, structure envisageable, organisation de la rentrée**

Effectifs prévisionnels : 221 élèves (au 19/05/2016) ,

PS = 71 (2 dérogations secteur accordées), aucune dérogation Hors commune annoncée.

MS = 66 - 1 départ + 7 inscriptions = 72

GS = 73 + 2 maintiens + 3 inscriptions = 78

A noter : aucune TPS

* Structure à 8 classes

PS : 71	MS : 72	GS : 78
PS : 24	MS : 30	GS : 31
PS : 24	MS : 30	GS : 31
PS : 23	MS / GS : 12 / 16	

PS : 71	MS : 72	GS : 78
PS : 28	MS : 26	GS : 31
PS : 28	MS : 26	GS : 31
PS / MS : 15 / 10		MS / GS : 10 / 16

PS : 71	MS : 72	GS : 78
PS : 29	MS : 29	GS : 26
PS : 29	MS : 29	GS : 26
PS / MS : 13 / 14		GS : 26

Les contraintes sont les suivantes : double niveau pas trop chargé, groupe piscine de maximum 16 élèves en GS. Chaque proposition allège un niveau et donc surcharge le reste.

Aucune structure n'est actée pour le moment (en conseil des maîtres de cycle), les effectifs en cette période de l'année peuvent encore changer.

La directrice est en contact permanent avec les services de l'enseignement si de nouveaux élèves s'inscrivent.

A ce jour, les inscriptions comprennent 7 enfants bénéficiant d'une AVS.

Les listes des élèves par classes seront affichées le vendredi 1^{er} septembre 2017.

Rentrée scolaire : le Lundi 4 septembre 2017 à 8h45, rentrée échelonnée pour les PS, avec la prise de rendez-vous d'une heure le premier jour dans la classe en compagnie des parents.

Pour permettre une adaptation bienveillante les enfants de petite section seront accueillis par demi-groupe le mardi 5 et le mercredi 6 septembre.

La **restauration scolaire** sera possible le mardi 5 septembre pour les petites sections sur l'école. Une attention particulière sera donc portée aux moyennes et grandes sections la journée de la rentrée sur le temps de la pause méridienne (effectifs plus allégés).

Un courrier sera adressé aux familles en juin : rappel des jours de rentrée de classe et d'obligation de signaler par courrier toute rentrée retardée (constat de rentrée à remonter à l'Inspection).

Une ATSEM à temps plein sera affectée sur les GS.

Le **budget de fonctionnement** a été fixé à 67 euros par élève : dont 15 euros pour les livres de prix, sur les effectifs de l'année civile. A noter qu'il faut désormais déduire de ce budget les cartouches d'encre du bureau de la Direction (soit environ 234 euros pour 4 cartouches, au moins trois fois dans l'année...). La Directrice rappelle que le budget doit être dépensé intégralement avant les vacances de la Toussaint.

Les classes pour la rentrée prochaine **seront réparties** de façon homogène lors d'un conseil des maîtres de cycle. Dans le cadre de la liaison GS / CP, les maîtresses de chaque niveau se rencontreront afin de présenter les futurs élèves de CP.

Les listes des élèves répartis dans les classes seront affichées le jour de la pré-rentrée aux portes de l'école.

Comme l'an passé, une demande d'autorisation de rentrée des familles les premiers jours (MS – GS) et premières semaines (PS) sera transmise à Mr l'IEJ (prochaine réunion de Directeurs le 20/06).

La Directrice propose aux parents d'élèves élus de se rencontrer afin d'échanger sur ce sujet avant la communication des informations aux familles. La décision sera communiquée aux familles par cahier de liaison, site internet et affichage aux portes de l'école.

* Suivi des travaux et demandes adressées à la Mairie

- Informations sur les travaux de réfection de la cour de récréation menés pendant les congés d'été

Informations données par Monsieur PICARDA, Directeur Adjoint aux affaires scolaires et périscolaires :

Lors du dernier conseil d'école, certains éléments étaient inconnus. Le marché public passé a dû être dénoncé, le prestataire ne pouvant répondre au cahier des charges.

- pas de travaux sur la cour de récréation durant les congés d'été 2017, repoussé aux congés d'été 2018.

- travaux d'accessibilité de l'école : travaux sur les intérieurs, un marché public vient d'être passé (commission d'appel cette semaine), en attente de validation. En conclusion : quelques travaux de mise en accessibilité et réparation des fuites et sanitaires si besoin. Les dalles de la classe 7 abîmées par les fuites, vont être remplacées. Les services techniques feront le nécessaire pour traiter les laines de roche si il y en a et si elles sont atteintes.

La pose de visiophone sera réalisée ultérieurement ainsi que la rampe d'accès à l'entrée de l'école, probablement sur les petites vacances.

- travaux de mise en sûreté de l'école suite aux audits de sécurité : ce ne sont que des préconisations, pas de caractère obligatoire. La volonté est de ne pas couper l'école de son environnement. Un test d'alarme va être fait sur une école de la Ville cet été.

La Directrice, prenant en compte la non réfection de la cour, demande à la Mairie de repandre en urgence le revêtement entourant les arbres. Les petits travaux de reprise n'ont pas tenu et les trous se creusent de nouveau, ce qui potentiellement peut occasionner des chutes. Il convient donc de mener des travaux qui durent sur toute l'année scolaire prochaine dans l'attente de la réfection de la cour.

Concernant l'accueil de Loisirs sur la maternelle cet été, les familles ont été informées de la fermeture du centre. Les enfants seront accueillis en fonction des critères de capacités et de fréquentation sur l'école des chalets en juillet, l'école des Muriers en Août et enfin l'école Bled dernières semaines d'Août.

Pour terminer, un nouveau fronton avec la devise républicaine va être installé cet été. Y sera intégré le dessin des enfants suite à un concours repris par des graphistes.

- Positionnement de la poubelle à l'entrée de l'école : demande de sécurisation ou de retrait

Deux poubelles sont postées sur la rue Mirabeau. Une en face de l'entrée de l'école, une à l'angle de la rue Mirabeau et Jean Jaures. Il s'agit de poubelles Porte sacs répondant aux normes Vigipirate, le retrait pose des problèmes de propreté.

Une demande a été adressée aux services techniques pour orienter d'un quart de tour la deuxième poubelle. Celle-ci obstruant le passage, le passage est désormais libéré.

* Suivi pédagogique des élèves : informations

Info : ateliers Ms par les maîtresses de PS.

Des rencontres vont être organisées avec les parents des élèves sur le temps scolaire dans le cadre du prolongement pédagogique : aboutissement du projet de la classe.

Ces rencontres se feront sous des conditions de sécurité strictes : par niveau de classe, lieu : la classe, identification des parents à l'entrée de l'école.

2 mercredis matins ont été choisis en conseil des maîtres :

- mercredi 21/06 : rencontre des parents de PS et de GS

- mercredi 28/06 : rencontre des parents de MS

A cette occasion les parents dans chaque classe pourront assister à la chorale de sa section dans le préau. Un temps d'échange avec remise du carnet de suivi des apprentissages suivra en classe.

- **Synthèse des acquis GS** : remise aux familles à la fin de l'année scolaire, transmise aux enseignantes de CP pour suivi. Cette synthèse reprend les domaines d'apprentissage des nouveaux programmes pour la maternelle.

Vie pédagogique : informations sur les événements à venir

* Informations :

- **Jeux du val de marne : à Sucy en brie**

* 06/06 GS 7 * 09/06 GS 10 * 12/06 MS/GS 11

- **Sorties scolaires de fin d'année**

- 08/06 : Zoo de Thoiry pour les GS et la MS d'Isabelle

- 09/06 : Château de Champs sur Marne pour la MS d'Hélène

- 26/06 : Ferme de TILIGOLO à l'école pour les PS

Ces informations avaient fait l'objet d'une communication auprès des parents lors des réunions organisées en mars.

- **Interventions des agents de la Police municipale sur le « devenir piéton » des GS** : contact est pris le 16/05 afin d'organiser comme les années précédentes cette action porteuse d'apprentissages (deux interventions à programmer), nous sommes en attente de la réponse.

Mme Mary pour la PEEP nous indique qu'il est possible de prendre contact avec la Police Nationale (Créteil) pour organiser cette activité.

* Informations données aux familles : question de la PEEP.

Nous donnons les informations aux familles le plus tôt possible (ex pour Thoiry : lors de la rencontre le 10/03).

L'information est mise en ligne sur le site dès que possible. Les mots sont collés dans les cahiers le plus tôt possible.

Les membres du Conseil d'école proposent d'afficher régulièrement à la porte principale de l'école un rappel aux familles pour les inciter à aller visiter le site internet.

* Informations sur la sensibilisation aux langues étrangères :

Les programmes de 2015 : extrait → Éveil à la diversité linguistique

« À partir de la moyenne section, ils vont **découvrir l'existence de langues, parfois très différentes de celles qu'ils connaissent**. Dans des situations ludiques (jeux, comptines...) ou auxquelles ils peuvent donner du sens (DVD d'histoires connues par exemple), ils prennent conscience que **la communication peut passer par d'autres langues que le français** : par exemple les langues régionales, les langues étrangères et la langue des signes française (LSF). Les ambitions sont modestes, les essais que les enfants sont amenés à faire, notamment pour répéter certains éléments, doivent être conduits avec une certaine rigueur. »

Objectif : travailler les sonorités de la langue. Pas d'apprentissage de langues étrangères à l'école maternelle, il s'agit d'une sensibilisation. L'intervention de RANA est un plus.

A noter : focus sur l'apprentissage de la langue française, priorité pour notre école recevant des enfants allophones.

* Coopérative scolaire : bilan d'étape

Rappel → Report au 01/09 = 3 889,80 euros

Recettes :

Total des Participations familiales, 1er versement : 4 934,00 euros

Total des Participations familiales, 2ème versement : 1 930,00 euros
Participation au spectacle de Brice kapel (2 euros/enfant) : 408,00 euros
Vente de photos : 4 340,00 euros

Total → 11 612,00 euros + 3 889,80 = 15 501,80 euros

Dépenses :

* cotisation + Assurances OCCE : 421,80 euros
* Visite Cueillette à la FERME (MS) : 270,00 euros
* Fête Noel → sapins : 174,60 euros
 → Cie Pois de Senteur : 650,00 euros
 Galette des rois : 180,70 euros
* Spectacles
 Cinéma Le Lido : 360,00 euros
 Animation Kapla : 1 130,00 euros
 Brice Kapel : 880,00 euros
* Achats coopératifs :
* Hébergement Site Internet : 49,90 euros
* Facture Photographie : 3 038,00 euros (soit bénéfice de 1 302,00 euros)
Régie d'avance aux coopératives de classe : 2 700,00 euros (soit 300,00 euros / classe)

Total → 9 855,00 euros

R – D → 5 646,80 euros

Situation au 19/05 → banque : 5 737,84 euros / Caisse : 59,07 euros

Dépenses à venir :

* Zoo de Thoiry : 1 813,50 euros
* Château de Champs sur Marne : 30,00 euros
* Ferme à l'école : 575,00 euros
 (soit 2 418,50 euros)

Budget Car Mairie dépensé, aucun supplément de car ne sera facturé.

Un abonnement pour la bibliothèque est contracté pour la rentrée prochaine : 130 euros pour l'année (wakou...) + achat d'une mallette initiation à la méditation 70,00 euros

Recettes à venir :

* participation des familles à la sortie au Zoo et à la Ferme TILIGOLO
*vente de torchons et sacs isotherme, formule de prévente mis en place

*** Objets de fin d'année et organisation d'une matinée « L'école en Fête » pour les élèves**

Les dessins viennent d'être réalisés. Envoi par la poste dès lundi.

Choix des objets : décision prise en conseil d'école

- sac isotherme orange, par section
- tablier gris adulte par section

- **L'école en Fête** : organisation pour les élèves de l'école de jeux dans la cour (8 stands sont prévus), la réflexion est menée sur la participation des animateurs de l'école à ce projet (en matinée) → réponse positive du Directeur des accueils de loisirs. Un appel pourra être fait aux parents volontaires pour nous aider à organiser cet événement. Date à programmer sur fin juin : le vendredi 23/06 en fonction de la météo ?

Le conseil d'école ayant débuté à 18H30 s'achève à 19H56.

Secrétaire : Mme MARMIER

Présidente : Madame FEVRE

Pour la P.E.E.P, MME MARY

Pour l'A.P.I MME MARMIER

